

# RITCHEE DÉMOCRATISE LES SOLUTIONS HAUT DE GAMME D'INVESTISSEMENT

**La fintech lyonnaise a développé un guichet unique full-digital dédié au conseil en gestion de patrimoine et stratégie d'investissement.**



*L'équipe Ritchee se compose d'experts en conseil patrimonial et de développeurs*

Plus de 15 ans d'expérience en conseil patrimonial, deux ans de R&D, de l'intelligence artificielle et des algorithmes ont donné naissance à la plateforme web Ritchee. En ligne depuis le mois de janvier, l'offre phygitale de la start-up comprend des bilans patrimoine et retraite, des conseils d'experts, des produits financiers et immo-biliers. « Notre promesse est d'être un guichet unique de la gestion de patrimoine et de l'investissement et d'apporter au plus grand nombre les solutions de family office. Nous ciblons les 25-45 ans de France ou expatriés », explique Thierry Renard, cofondateur de Ritchee.

**S.R.** L'assurance-vie Ritchee Life a déjà obtenu plusieurs récompenses. « Ce contrat, dont le ticket d'entrée est à 500 €, est 100 % clean-share avec des frais, comprenant la gestion pilotée, de 1, 54 % maximum. L'investissement se porte en priorité sur des fonds ISR », souligne Christèle Biganzoli, co-fondatrice de la fintech. Ritchee est également positionnée sur l'assurance de prêt immobilier, des produits d'investissement immobilier et de private equity. Un panel de solutions qui devrait encore s'enrichir. Pour continuer son développement, la start-up de 10 experts métiers et développeurs devrait réaliser une levée de fonds début 2022. « À 5 ans, nous visons 3 à 5 M€ de chiffre d'affaires », fait savoir Christèle Biganzoli.

## **Seb réassure son financement**

Assurer les risques financiers et fiscaux, mais aussi garantir des risques difficiles à assurer en circuit classique, telle est la vocation d'une captive de réassurance, structure que le groupe Seb a décidé de mettre en place. Baptisée « Groupe SEB Ré », cette nouvelle entité juridique immatriculée en France, assurera certains risques pour le compte de l'ensemble des sociétés du groupe lyonnais. « La captive de réassurance est devenue un outil stratégique incontournable pour un Groupe mondial comme le nôtre. Il nous offre un dispositif clé dans

notre gestion des risques et leur financement et adresse un message positif aux assureurs. Cette captive prendra une place centrale dans le pilotage de notre politique de prévention » explique Anne-Claire Péchoux Lokoto, Responsable Assurances chez Seb.

## **LE PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT OUVERT JUSQU'EN FIN D'ANNÉE**

Afin d'amplifier l'accompagnement des entreprises et des salariés vers la reprise, d'aider les secteurs fragiles, la majorité et le gouvernement ont décidé d'ouvrir 15, 5 Md€ de crédits, dont 6, 4 Md€ pour l'activité partielle, 3, 6 Md€ pour le Fonds de solidarité et 4 Md€ pour la compensation des exonérations de charges. Aussi, le gouvernement et la majorité ont voté le droit pour les entreprises de souscrire des prêts garantis par l'Etat (PGE) jusqu'au 31 décembre 2021, la mise en place d'un fonds de transition pour les entreprises fragilisées par la crise, un assouplissement du dispositif fiscal du report en arrière des déficits des entreprises, et le déploiement d'un mécanisme de soutien pour les pertes de recettes des régies des collectivités territoriales à hauteur de 200 M€. Enfin, conformément aux engagements du président de la République Emmanuel Macron et du Premier ministre, la majorité a voté un soutien de 350 M€ en faveur



des agriculteurs frappés par le gel. ■

